



Menu de Noël :

- 1er hommage vibrant
- 2e hommage vibrant
- Et si c'était vrai !

Pour une fois, nous allons rendre deux hommages vibrants (oui ma sœur). Certains y trouveront à redire parce que peut-être que le choix de nos hommages nécessiterait peut-être ~~une mise en...~~ un examen plus approfondi. Mais si c'est ce que vous pensez, dites-vous alors que ce n'est pas tant à ces personnes que nous rendons hommage mais à quelque chose qu'ils ont fait....

Premier hommage vibrant : c'est mon Bruno !

Ce premier hommage à un ex-haut fonctionnaire, ancien directeur DGFIP (!!!) qui au moins cette fois a bien fait son boulot... C'est vrai qu'il a ensuite mal tourné puisqu'il a rejoint un fonds d'investissement franco-chinois mais paraîtrait qu'il n'y aurait même pas de conflits d'intérêts... Un petit conflit de canard laqué tout au plus...

«Au procès de Christine Lagarde devant la Cour de justice de la République, le réquisitoire a été prononcé, mercredi 14 décembre. Celui qui accuse ne porte pas une robe rouge bordée d'hermine, mais un costume sombre. Il ne parle pas du siège du ministère public, mais de la barre des témoins. Il n'est pas procureur général mais ancien haut fonctionnaire à Bercy. Il s'appelle Bruno Bézard, dirigeait l'Agence des participations de l'Etat (APE) et, à ce titre, suivait de près le contentieux qui opposait Bernard Tapie à l'ancienne banque publique Crédit lyonnais sur la vente d'Adidas. En toutes autres circonstances, son aplomb arrogant serait insupportable. Mais de tous les témoins cités, Bruno Bézard est le seul à se présenter auréolé de l'enviable statut de celui auquel l'histoire a donné raison, contre tous les autres.

L'ancien haut fonctionnaire est en effet le signataire de plusieurs notes qui figurent aujourd'hui au dossier d'instruction. Les premières déconseillaient à la ministre de l'économie de l'époque le choix de l'arbitrage pour régler l'affaire Tapie. « Cette voie n'est pas justifiée du point de vue de l'Etat et pourrait même être considérée comme une forme de concession

inconditionnelle à la partie adverse », écrivait l'APE. Les suivantes, une fois la sentence arbitrale rendue avec le résultat que l'on sait – 280 millions d'euros, dont 45 millions au titre du préjudice moral, en faveur des époux Tapie – militaient pour l'exercice d'un droit de recours. Ni les unes ni les autres n'ont été suivies. C'était en 2007. Neuf ans plus tard, par un cruel renversement des hiérarchies, celle qui décidait est assise au banc des prévenus, son directeur de cabinet de l'époque, Stéphane Richard, est mis en examen aux côtés de six autres personnes pour « escroquerie en bande organisée » et l'ancien fonctionnaire, hier soumis à leur autorité, leur fait publiquement la leçon. (...) « L'APE était convaincue que cet arbitrage était contraire aux intérêts de l'Etat, sans même subodorer une fraude. Mais nous sentions que toutes les forces de l'appareil d'Etat agissaient en faveur de l'arbitrage, en dépit de risques colossaux », explique-t-il.

La présidente, Martine Ract-Madoux, l'interrompt :

« Qu'est-ce que l'« appareil d'Etat » ?

– Matignon, le président de la République et le cabinet du ministère. »

Bruno Bézard se montre plus féroce encore avec l'instruction donnée de ne pas tenter de recours contre la sentence arbitrale. « Devant une décision aussi scandaleuse, même s'il n'y avait qu'une chance sur mille de gagner, il fallait y aller ! »

source : LE MONDE | 15.12.2016



Deuxième hommage vibrant : Gooooaaaalll !!!

Pour faire plaisir aux foteux et à nos collègues du contrôle fiscal nous souhaitons aussi rendre un hommage à... Karim Benzema pour son civisme fiscal ! Critiqué par des politiques qui viennent d'offrir (entre autres) 500 millions de plus aux sociétés d'autoroutes (selon l'Arafer)... celui-ci a choisi d'établir en France la société chargée de récolter ses droits à l'image, alors qu'il aurait pu bénéficier d'un statut fiscal particulier en Espagne !

« C'eût dû être une non-info : Benzema paie bien ses impôts en France. Mais depuis les révélations faites par douze médias européens, dont Mediapart, dans le cadre de l'enquête Football Leaks qui secoue le monde du ballon rond, un joueur de renom qui ne cherche pas à dissimuler ou à optimiser ses revenus illégalement est devenu une denrée rare.

Surtout quand il s'agit de Karim Benzema, symbole malgré lui des crispations identitaires qui touchent la France et notamment accusé, lorsqu'il portait le maillot tricolore, de ne pas chanter La Marseillaise. Mais contrairement à certains de ses coéquipiers du Real Madrid qui ont choisi d'établir leur société gérant leurs droits à l'image dans des paradis fiscaux, l'attaquant Français a choisi de domicilier la sienne en France, révèle Mediapart.

Et si c'était vrai :

Noël, c'est traditionnellement la période des cadeaux, celle aussi où chacun prend des résolutions et fait le vœu de changer ses petits défauts.

Tout le monde sait que cela relève du domaine de l'utopie, mais l'Assaut du Doubs à imaginé un instant ce que pourrait être un courrier adressé à notre directeur général par un directeur local, ayant soudain des remords existentiels et qui subitement, tel le déserteur de "Boris Vian", se rebellerait et refuserait d'appliquer les lignes directrices !

C'est le cadeau de fin d'année que vous offre l'Assaut du Doubs !

Bonnes fêtes à toutes et à tous ...

Monsieur le Directeur
Je vous fais une lettre
Que vous lirez peut-être
Si vous avez du cœur.
Vous m'avez envoyé
Vos suppressions d'emplois
Qu'il me faudrait ma foi
Appliquer sans broncher.
Monsieur le Directeur
Je ne peux pas le faire
Je ne suis pas sur terre
Pour semer le malheur.
C'est pas pour vous fâcher
Il faut que je vous dise
Ma décision est prise
Je vais me rebeller.

Au mépris des agents
J'ai soigné ma carrière
Sans porte de derrière
Pour gagner de l'argent.
Même que j'en étais fier
Et pour y arriver
Je n'ai pas hésité
A faire des coupes claires.
Mais j'étais aveuglé
Jusqu'à renier mon âme
Et c'est bien là le drame
Pour toujours plus grader.
Demain de bon matin
Je rouvrirai les portes
De ces trésoreries mortes
Toutes fermées de mes mains.

Je passerai mon temps
Sur les routes de Comté
De Lisle à Amancey
Et dirai aux agents :
Refusez d'obéir
Refusez le supplice
Des lignes directrices
Refusez de souffrir.
Je veux votre bonheur
Et j'ai enfin compris
Qu'ils sont fous à Bercy.
Monsieur le Directeur
Si vous me sanctionnez
Pas besoin de gendarmes
J'irai sans une larme
À pôle emploi pointer."

Benzema, une « quasi-exception »

Le site explique que la société chargée de récolter les droits à l'image du joueur madrilène, nommée BOB (Best of Benzema), est domiciliée à Lyon, sa ville d'origine, et est détenue à 90 % par le joueur, son père et sa mère détenant les 10 % restants.

Arrivé en 2009 à Madrid, Benzema aurait pourtant pu bénéficier d'un statut fiscal particulier et être exonéré d'impôts sur les revenus de sponsoring touchés hors d'Espagne, avec un taux d'imposition inférieur à 5 %, contre 33,3 % en France.

Mediapart détaille qu'en 2011 BOB a réalisé un chiffre d'affaires de 1 million d'euros et a payé 206 207 euros d'impôts, qu'en 2012 la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,64 million d'euros et a payé 378 484 euros d'impôts. »

Source : LE MONDE 07.12.2016

